

Mon Gouvernement compte voir se poursuivre, pendant la législature qui s'ouvre, le travail entrepris, lors de la dernière législature, par le comité mixte du crédit à la consommation. Il compte aussi voir établir de nouveau un comité spécial de la Chambre des communes relativement aux aliments et drogues.

Mon Gouvernement continuera à travailler en vue de la coordination efficace des mesures visant à combattre la pauvreté et à accroître la sécurité dans tout le Canada. Dans ce domaine, le régime d'assistance publique du Canada est destiné à aider les provinces à fournir une aide d'ensemble, souple et suffisante, aux particuliers et aux familles dans le besoin. Depuis que mon Gouvernement a annoncé la présentation de cette mesure, au début de l'an dernier, des discussions ont eu lieu avec toutes les provinces et un texte législatif incorporant les propositions du Gouvernement vous sera soumis au cours de la session.

Comme mon Gouvernement vise à fournir aux jeunes les occasions qu'ils recherchent de servir la collectivité de façon vraiment constructive au Canada et à l'étranger, vous serez invités à adopter une mesure législative établissant une Compagnie de jeunes Canadiens.

Conformément à l'opinion de mes Ministres, selon laquelle la politique officielle devrait viser à assurer à tous les Canadiens, qu'ils puissent payer ou non, les services de santé dont ils ont besoin, mon Gouvernement a annoncé au mois de juillet dernier qu'il était prêt à faire des contributions fiscales aux provinces qui offrent des programmes d'assurance-frais médicaux répondant à certains critères. Lorsque les négociations avec les provinces seront suffisamment avancées, vous serez saisis des mesures législatives donnant suite à ce projet.

Afin de pourvoir à l'expansion prévue des services de santé, mon Gouvernement a annoncé son intention d'établir un Fonds de 500 millions de dollars pour les services de santé. Vous serez priés d'approuver un texte législatif créant ce Fonds.

Tout en respectant entièrement la compétence des provinces dans le domaine de l'éducation, mon Gouvernement reconnaît le devoir pressant de favoriser un meilleur épanouissement des richesses humaines du Canada en aidant à l'expansion des institutions d'enseignement supérieur et en offrant aux jeunes Canadiens des chances plus grandes et plus équitables de fréquenter ces institutions. Un programme national de bourses d'études et d'entretien pour les étudiants qui veulent faire des études supérieures sera soumis à votre approbation. Vous serez saisis de modifications à la Loi sur les prêts aux étudiants. Comme première mesure palliant les besoins financiers pressants des universités et les collèges, mon Gouvernement vous demandera d'approuver une augmentation sensible de l'assistance financière du gouvernement fédéral aux universités pour l'année scolaire 1966-1967. Après avoir consulté les provinces, mon Gouvernement convoquera une réunion pour envisager des mesures permanentes qui respectent les divergences entre les systèmes d'éducation et les institutions d'enseignement des provinces.

Vous serez saisis de mesures législatives sur l'assurance-chômage. Vous serez aussi appelés à étudier des textes législatifs touchant la Loi sur les justes salaires et les heures de travail, ainsi que la sécurité de l'emploi.

Des dispositions seront prises pour que vous puissiez trancher sous peu la question de la peine capitale.

Mon Gouvernement se propose de vous soumettre un texte législatif concernant l'article 29 des Conditions de l'Union avec Terre-Neuve.

Mon Gouvernement proposera une mesure législative tendant à modifier la Loi sur la citoyenneté canadienne, afin d'assurer des droits égaux à tous les citoyens; une mesure visant à instituer un régime de négociations collectives pour la fonction publique; une mesure tendant à modifier les régimes de pension et de pension de retraite des employés fédéraux afin de les intégrer au